

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 12 novembre 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

Sont présents : M. Dany Minville
Jean-Louis Clavet
Jean-William Ayotte
Normand Poirier
Mme Nancy Cloutier
Josée Boulay

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Léona Francoeur,
adjointe et Marie Dufresne, consultante .

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 198-11-2024

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adopté.

- 1-Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre (15/10)
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux : (voir liste)
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer

9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : Dépôt lettre de démission et résolution pour
Nomination Adjointe et prolongation consultante
- 9.2 : Achat génératrice (bâtiment chloration du 182
Pointe-Frégate)
- 9.3 : Vœux de Noel Radio-Gaspésie et Journal le Phare
- 9.4 : Achat 4 roues(Rim) pour pick-up (540\$)
- 9.5 : Allocation annuelle des pompiers et premiers
répondants
- 9.6 : Fermeture Écocentre
- 9.7 : Avis motion et projet de règlement concernant la
gestion contractuelle
- 9.8 : Offre emploi dg
- 9.9 : Rendez vous garage pour le Dodge à Gaspé
- 9.10 : modification de la rés #089-05-2024 (PRABAM)

- 10- note de la DG-
- 11-Période de questions
- 12 -Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffière-trésorière

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 199-11-2024

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 octobre 2024

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 octobre 2024, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 octobre 2024 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise aux membres du conseil municipal avant la réunion pour consultation. La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 200-11-2024

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 30 octobre 2024;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois d'octobre 2024 au montant de 125,309.22\$ soient acceptés, incluant prélèvements (chèques fournisseurs (106,150.46) et salaires (19,158.76 \$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 201-11-2024

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 19 556.58 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 octobre 2024;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 19 556.58 \$ et que la greffière procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Sani-Manic : 14 016.98; H2Lab : 839.09\$ + Altus : 931.12\$+ Raymond Chabot : 3 621.71\$ + Dépl. Élu (NP) 147.68\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution 202-11-2024

Dépôt lettre démission dg & Nominations

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE pour donner suite à la démission du directeur général (probation) le conseil nomme madame Léona Francoeur, directrice générale et greffière trésorière par intérim au salaire horaire tel que décrit dans l'entente et prolonge le mandat de madame Marie Dufresne comme gestionnaire administrative aux mêmes conditions déjà établies (du mandat précédent).

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

9.2 Résolution # 203-11-2024

Achat génératrice (Bâtiment chloration au 182, rte 132

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à l'achat d'une génératrice portative au coût de 602.80\$, pour une 3500 Watt chez Napa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

9.3 Résolution # 204-11-2024

Vœux de Noel /Radio-Gaspésie & Journal le Phare

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAMS AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de participer à la diffusion radio pour les vœux de Noel a 195\$+45 + tx ainsi que dans le journal Le phare 1 page couleur (170 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 205-11-2024

Achat 4 rims Pick-up (Dodge Ram)

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à l'achat de 4 «roues « pour camion Dodge Ram au coût de 540\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Allocation pompiers et premiers répondants

Remis à une autre réunion

9.6 : Résolution # 206-11-2024

Fermeture Ecocentre

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

De fermer l'écocentre pour la saison hivernale, mais
advenant qu'un citoyen a besoin d'aller porter bardeau
d'asphalte avant la saison des neiges, notre employé ira
lui ouvrir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 207-11-2024

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT :

Madame Nancy Cloutier, conseillère

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une
séance subséquente, le règlement numéro 2024-09
portant sur la gestion contractuelle.
- Dépose le projet de règlement numéro 2024-09
intitulé : modifiant le règlement numéro 2023-01
portant sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 208-11-2024

Offre d'emploi DG

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

Que la municipalité de Cloridorme procèdera à un appel de
candidatures pour un poste de directeur ou directrice
générale, après vérification et analyse approfondie afin
que les exigences requises pour ce poste soient respectées
et comblées adéquatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9. Résolution # 209-11-2024

Rendez-vous Dodge Boulay Gaspe

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER, CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Sarto Fortin à
prendre rendez-vous pour le camion Dodge Ram à Gaspé pour
une inspection mécanique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffière-trésorière

9.10 Résolution # 210-11-2024

Reddition de comptes travaux PRABAM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie d'un montant maximal de 75000\$ dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

CONSIDÉRANT QUE les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : hôtel de ville, entrepôt municipal, installation de thermopompe et audits, que pour être admissibles les travaux doivent être réalisés entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2024;

CONSIDÉRANT QUE la section travaux et infrastructures admissibles du Guide du PRABAM précise que les travaux connexes sont considérés admissibles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dépensé presque la totalité de l'enveloppe dont elle bénéficie et qu'une reddition de comptes est requise pour que le ministère procède au versement de l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE les projets ont été ciblés par le conseil municipal et que le directeur général a soumis une copie du rapport à transmettre au ministère;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale soit :

Travaux connexes à l'hôtel de ville :	18 879\$
Entrepôt municipal :	35 158\$
Fourniture et installation thermopompe :	12 546\$
Serv.professionnels :	4 725\$

TOTAL : 71 308\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot de la direction général :

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions : Plus d'Explications /réunions
États financiers
Ordre du jour sur le site

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h34

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière-trésorière
